



issa

INTERNATIONAL SOCIAL SECURITY ASSOCIATION
ASSOCIATION INTERNATIONALE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE
ASOCIACIÓN INTERNACIONAL DE LA SEGURIDAD SOCIAL
INTERNATIONALE VEREINIGUNG FÜR SOZIALE SICHERHEIT

Bonnes pratiques en sécurité sociale

Bonne pratique mise en œuvre depuis: 2014

Rendre le travail payant

Ministère de la Famille, des droits des enfants et de la solidarité sociale
Malte

Résumé

En 2014, le gouvernement maltais a adopté une série de politiques actives relatives au marché du travail appelées «Rendre le travail payant» dans le but de stimuler le potentiel de l'économie maltaise, de réduire la dépendance vis-à-vis de l'aide sociale en encourageant les personnes inactives ou au chômage à travailler et, dans le même temps, de permettre à l'ensemble des citoyens maltais de jouir d'un meilleur niveau de vie.

En effet, l'un des défis les plus importants que doivent relever aujourd'hui les décideurs politiques en ce qui concerne le marché du travail et la politique sociale est de veiller à ce que les personnes bénéficient d'un soutien leur permettant de trouver l'emploi qui correspond le mieux à leur potentiel.

Selon le principe qui sous-tend ces efforts, la politique visant à «Rendre le travail payant» devrait permettre à la famille de chaque travailleur de subvenir au minimum à ses besoins de base en permanence, en l'encourageant à intensifier les efforts qu'elle consacre au travail afin d'accroître considérablement sa capacité financière.

Dans ce but, le gouvernement a adopté une stratégie dans quatre domaines prioritaires:

- *renforcer les compétences et l'indépendance;*
- *fournir un soutien professionnel;*
- *promouvoir le maintien à l'emploi et la réinsertion professionnelle; et*
- *impliquer des employeurs.*

Problème ou défi

Quel problème ou défi votre bonne pratique devait-elle permettre de résoudre ou de relever? Veuillez fournir une brève description.

Dans le cadre de la stratégie Europe 2020, Malte s'est engagée à atteindre les objectifs spécifiques convenus, notamment en matière d'emploi et de lutte contre la pauvreté.

Sa politique en matière de marché du travail avait en effet été biaisée pendant des années par une approche plus passive et, avec le temps, l'extension du réseau social en était venue à couvrir une multitude de problèmes sociaux. Sans le vouloir, le système a favorisé la dépendance et découragé la recherche d'emploi, entraînant les bénéficiaires de prestations dans un cercle vicieux et créant un taux élevé de risque de pauvreté chez les personnes dépendantes de ces aides sociales.

En outre, et en grande partie à cause des répercussions traditionnellement fortes de la maternité sur l'emploi des femmes, Malte enregistrait de faibles taux d'emploi chez ces dernières, alors que l'UE en a fait le sujet de ses recommandations spécifiques pour chaque pays en 2012, 2013 et 2014.

Relever le défi

Quels étaient les principaux objectifs du projet ou de la stratégie mis en œuvre pour résoudre le problème ou relever le défi? Veuillez énumérer et décrire brièvement les principaux éléments de ce projet ou de cette stratégie en mettant plus particulièrement l'accent sur ses aspects innovants et ses effets attendus ou visés.

En 2014, le gouvernement a lancé des mesures et des politiques visant à stimuler la croissance économique et à revitaliser les niveaux d'emploi, et a simultanément mis en place un ensemble d'initiatives relatives au marché du travail dont le but était de renforcer l'attrait financier du travail. Cet ensemble d'initiatives comprenait le régime d'allocations professionnelles, la réduction progressive des prestations sociales, la gratuité du service de garde d'enfants pour les parents ayant un emploi ou suivant une formation et la mise à disposition d'un service de garderie pour les élèves de primaire avant et après les heures de classe.

- La réduction progressive des prestations: ce régime d'une durée de trois ans a été élaboré pour désaccoutumer les personnes de l'inactivité et des prestations sociales et pour leur garantir davantage de sécurité lorsqu'elles retrouvent un emploi. En plus de les éloigner du piège de la dépendance, ce régime permet aux bénéficiaires d'investir pour leur future pension contributive.

Les bénéficiaires de l'aide sociale (qui en ont bénéficié pendant au moins une des trois années précédentes) sont inscrits au régime à condition que leur nouvel emploi leur rapporte au moins le salaire minimum.

En vertu de ce régime, ils peuvent alors conserver une partie de leurs prestations sociales lorsqu'ils retrouvent un poste. Lors de la première année de leur nouveau travail, ils conservent en effet 65 pour cent de ces prestations. Au cours des deux années suivantes, ils reçoivent respectivement 45 pour cent puis 25 pour cent.

Le soutien du secteur privé et la volonté des employeurs de proposer des offres d'emploi constituent des éléments essentiels à la réussite du régime. A cette fin, les fournisseurs d'emploi reçoivent 25 pour cent des prestations pendant les trois années de sa durée. Là encore, une approche novatrice a été appliquée, étant donné qu'ils sont considérés sous un nouveau jour, en tant que partenaire essentiel des efforts du gouvernement dans la sphère sociale.

Le montant résiduel des prestations est quant à lui affecté au financement des services de placement et à la mise sur pied de programmes de formation visant à améliorer les compétences des travailleurs.

Le régime est également accessible aux parents célibataires dont les enfants ont moins de 23 ans, selon différents critères tenant compte des réalités particulières de la monoparentalité à Malte, mais toujours dans ce même but de les sortir de la dépendance vis-à-vis de l'aide sociale.

- Le régime d'allocations professionnelles: ce régime a été mis en œuvre en 2015 afin d'améliorer la situation des ménages à revenus faibles ou moyens, dans lesquelles des couples mariés et des parents célibataires travaillent tout en ayant à leur charge des enfants de 23 ans et moins. Pensé comme une mesure de lutte contre la pauvreté, il a été étendu l'année suivante aux familles qui n'ont qu'un seul revenu, mais avec des taux plus faibles par rapport à celles qui en ont deux, afin d'inciter le deuxième parent à trouver un emploi et donc à recevoir un niveau de prestations plus élevé.

Les prestations sont exigibles par enfant et sont calculées uniquement à partir du revenu net de l'emploi. Leurs taux sont fixés en fonction d'une fourchette de seuils de revenus et ont pour objectif d'inciter les bénéficiaires à trouver un emploi. Ces taux ont été augmentés en 2017 et 2019 et, parallèlement, la fourchette des seuils de revenus a été élargie.

- La gratuité du service de garde d'enfants: cette mesure a été mise en place en 2014 afin de faciliter l'entrée ou le maintien des femmes sur le marché du travail. Le service est ouvert aux enfants de moins de 3 ans dont les deux parents (ou le parent célibataire) travaillent, suivent une formation ou sont en recherche active d'emploi.

Ce service est fourni par l'Etat et par des garderies privées agréées. Les enfants y passent en moyenne cinq heures par jour et y reçoivent également une éducation préscolaire gratuite et de qualité.

Objectifs à atteindre

Quels objectifs quantitatifs et/ou qualitatifs ou indicateurs clés de performance avaient été définis pour le projet ou la stratégie? Veuillez les décrire brièvement.

Depuis 2014, l'idée principale de la politique nationale a été la création de conditions économiques et d'emploi favorables à la réduction du nombre de personnes menacées par la pauvreté ou l'exclusion sociale tout en tenant compte des recommandations de l'UE et en atteignant les objectifs Europe 2020 en matière d'emploi et de pauvreté.

L'adoption du régime ne dépendait pas seulement de facteurs macroéconomiques ou de la situation favorable du marché du travail, mais aussi de facteurs comportementaux à l'échelle individuelle qui ne pouvaient pas être prédits avec une grande certitude.

Au commencement du régime de réduction progressive, un exercice de profilage a été réalisé afin de cibler les personnes ayant droit aux prestations. Il s'agissait en majorité de bénéficiaires de l'aide sociale, de chômeurs et de parents célibataires, dont des femmes ayant des enfants de moins de 16 ans.

Evaluation des résultats

La bonne pratique a-t-elle été évaluée? Veuillez fournir des données sur l'impact et les résultats de la bonne pratique à partir d'une comparaison entre les objectifs visés et les résultats réellement obtenus, d'indicateurs avant-après et/ou d'autres types de statistiques ou indicateurs.

Soutenu par une croissance économique exceptionnelle et la création de milliers de nouveaux emplois, le cadre visant à «Rendre le travail payant» a été un franc succès.

Ceci est clairement illustré dans le tableau ci-dessous, qui juxtapose la diminution du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale (-36,6 pour cent) et de bénéficiaires de l'assistance chômage (-82,3 pour cent) et montre ainsi le nombre total de bénéficiaires (-48,4 pour cent, dont 2 sur 3 sont des femmes) par rapport au nombre annuel de bénéficiaires du régime de réduction progressive et des allocations professionnelles.

	Bénéficiaires de l'aide sociale	Bénéficiaires de l'assistance chômage	Bénéficiaires du régime de réduction progressive	Bénéficiaires d'allocations professionnelles	Enfants en garderie gratuite
2013	10 784	4 330			
2014	9 639	3 791	497		3 856
2015	8 445	2 570	1 659	1 359	5 852
2016	8 110	1 391	2 482	2 294	5 335
2017	7 494	939	2 539	2 873	5 939
2018	6 840	766	1 958	4 514	6 737

L'indicateur de résultats du régime montre qu'aujourd'hui, 90 pour cent des participants inscrits au régime de réduction progressive des prestations ont conservé leur poste une fois la période de trois ans révolue. L'élément novateur réside dans le fait que les bénéficiaires sont sortis progressivement du système de prestations, ce qui n'avait jamais été essayé auparavant à Malte et s'est révélé être un énorme succès.

Cette politique, soutenue par une croissance économique importante, a contribué à réduire le nombre de chômeurs à un niveau historiquement bas. Par conséquent, Malte a atteint ses objectifs Europe 2020 en matière d'emploi bien avant la fin du délai imparti.

L'écart du taux d'emploi entre les hommes et les femmes s'est réduit et la participation des femmes au marché du travail n'a cessé de croître, ce qui constitue l'augmentation la plus importante et la plus rapide que l'Europe ait connue ces dernières années.

Dans le même temps, Malte a inversé la tendance à la hausse du nombre de personnes menacées par la pauvreté et une grave privation matérielle, enregistrant l'une des baisses les plus fortes au sein de l'UE. En outre, la répartition des personnes dont les revenus sont inférieurs au seuil de risque de pauvreté se compare favorablement au fait que Malte affiche l'un des écarts ARP (*area revenue protection*) relatifs les plus réduits de l'UE.

La réussite a été totale du point de vue financier. En fait, de 2015 à 2018, cette initiative a permis de réaliser d'importantes économies s'élevant à 39 millions d'euros (EUR) sur les dépenses liées à l'aide sociale (soit 70 pour cent des dépenses annuelles prévues pour l'aide sociale pour l'année 2019). Ces économies ont ensuite pu être redistribuées et financer, au cours de la même période, la réforme de l'aide aux personnes handicapées, la mise en place d'un ensemble de mesures renforcées pour les soignants des personnes âgées vivant dans la communauté et le renforcement des pensions contributives.

De plus, la politique de gratuité des services de garde d'enfants a permis de bousculer les traditions, ayant été bien accueillie par les parents de jeunes enfants malgré leurs réticences habituelles à les confier aux garderies. Cette politique a été particulièrement utile aux mères qui autrement n'auraient pas eu les moyens d'assumer le coût supplémentaire que représente la garde d'enfants. La réussite de ce régime est d'autant plus mise en évidence par les chiffres ci-dessus, qui montrent qu'en cinq ans, le nombre d'enfants placés gratuitement en garderie a presque doublé, atteignant 40 pour cent de la population âgée de moins de 3 ans à Malte.

Enseignements tirés

Veillez, en vous appuyant sur l'expérience de votre organisation, citer trois facteurs au maximum qui, selon vous, sont indispensables à la reproduction de cette bonne pratique. Veillez citer trois risques au maximum qui sont apparus/pourraient apparaître lors de la mise en œuvre de cette bonne pratique. Veillez décrire brièvement ces facteurs et/ou ces risques.

Le climat économique positif a contribué à l'emploi de milliers de bénéficiaires d'aides sociales en âge d'être actifs. Dans ce contexte, le risque principal était la possibilité d'un effet de yo-yo qui aurait causé un retour des bénéficiaires à la dépendance à l'aide sociale une fois la période de réduction progressive révolue.

Toutefois, l'expérience a montré que la politique visant à «Rendre le travail payant» a progressivement fait sortir les bénéficiaires du cercle vicieux de la dépendance aux prestations pour les lancer sur le marché du travail et les aider à s'y maintenir.

Ainsi, notre politique a facilité l'entrée/le retour des femmes sur ce marché. Elle a également amélioré l'estime de soi de tous ses bénéficiaires directs ainsi que celle de leurs familles. La baisse des taux de privation matérielle grave, entre autres facteurs, peut également être attribuée à cette activation.

L'implication directe des partenaires sociaux dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces initiatives a permis de prendre en compte les besoins de chacun.

Il ne fait aucun doute que la politique visant à rendre le travail plus avantageux a joué un rôle fondamental dans l'augmentation des emplois, la réduction de la dépendance vis-à-vis de l'aide sociale, l'amélioration de l'inclusion sociale et la diminution de la pauvreté.